

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00700

Numéro SIREN : 434 713 871

Nom ou dénomination : IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/051495

SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES
ETATS FINANCIERS
Au 30 juin 2021

53 AVENUE ALBERT EINSTEIN
69100 VILLEURBANNE

Siret : 43471387100144

Artificiellement conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or 'G' with a horizontal line extending to the right.

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 072	34 135	1 937	3 889
Fonds commercial (1)	9 025 605		9 025 605	9 025 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	488	3 872 451	3 875 715
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 396 892	1 260 598	1 136 294	833 236
Immobilisations corporelles en cours				37 137
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 134 893		1 134 893	1 858 343
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 762
Prêts				
Autres immobilisations financières	246 206		246 206	275 073
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 715 453	1 295 305	15 420 148	15 911 759
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 536 136	1 160 163	5 375 973	6 554 277
Autres créances	735 910		735 910	620 812
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8		8	8
Disponibilités	2 705 094		2 705 094	1 359 588
Charges constatées d'avance (3)	116 580		116 580	100 083
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 093 728	1 160 163	8 933 565	8 634 768
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 809 181	2 455 468	24 353 713	24 546 526
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				30 818
(3) Dont à plus d'un an (brut)			727 080	721 474

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	726 515	658 938
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	221 701	194 811
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 526 828	1 351 535
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 511 071	13 241 311
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	14 456	54 469
Provisions pour charges	267 350	273 357
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	281 806	327 826
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 181 647	1 263 931
Emprunts et dettes financières diverses (3)	88 206	691 688
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 421 536	931 006
Dettes fiscales et sociales	4 271 727	4 637 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 248	
Autres dettes	116 939	113 087
Produits constatés d'avance	3 473 534	3 340 631
TOTAL DETTES (1)	10 560 835	10 977 389
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 353 713	24 546 526
(1) Dont à plus d'un an (a)	757 917	821 421
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 802 918	10 155 968
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	78	4 265
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	828		828	446
Production vendue (biens)	73 398		73 398	117 019
Production vendue (services)	18 940 720	37 132	18 977 852	18 530 182
Chiffre d'affaires net	19 014 946	37 132	19 052 078	18 647 646
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			61 488	5 084
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			319 964	398 518
Autres produits			18 271	4 266
Total produits d'exploitation (I)			19 451 801	19 055 514
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 502 145	3 154 813
Impôts, taxes et versements assimilés			532 501	621 867
Salaires et traitements			6 873 581	7 714 420
Charges sociales			2 679 463	3 049 786
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228 292	194 432
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			266 399	264 515
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			28 746	36 135
Autres charges			1 886 704	1 812 725
Total charges d'exploitation (II)			16 997 831	16 848 695
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 453 970	2 206 819
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				227
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 935	310
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 935	537
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			15 958	18 304
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			15 958	18 304
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 023	-17 767
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 442 947	2 189 052

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	351	1 797
Sur opérations en capital	868 137	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	868 488	1 797
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	123	80
Sur opérations en capital	877 933	7 516
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	878 056	7 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 569	-5 799
Participation des salariés aux résultats (IX)	299 432	233 448
Impôts sur les bénéfices (X)	607 118	598 270
Total des produits (I+II+V+VII)	20 325 224	19 057 848
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 798 395	17 706 312
BENEFICE OU PERTE	1 526 828	1 351 535
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 915	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 631	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 24 353 713 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 526 828 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 Juin 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte des événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu de son activité, la société n'a pas été impactée de manière significative par ces événements et a continué à servir ses clients pendant les périodes de confinement, et en interne les équipes ont mis en place les mesures sanitaires appropriées au bon maintien de l'exploitation.

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

Avenir I.E.

Société par actions simplifiée

au capital de 69 510 512,50 euros.

Siège social : 106, Cours Charlemagne 69002 LYON

844 333 245 RCS LYON

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 025 605			9 025 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 911 276	1 000	3 264	3 909 012
Immobilisations incorporelles	12 936 880	1 000	3 264	12 934 616
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	924 938	283 636	51 639	1 156 935
- Matériel de transport	50 358	19 759	16 459	53 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 017 220	239 621	70 542	1 186 299
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	37 137	10 296	47 433	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 029 653	553 312	186 073	2 396 892
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 858 343	109 048	832 498	1 134 893
- Autres titres immobilisés	2 846			2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	275 073	4 311	33 178	246 206
Immobilisations financières	2 136 261	113 359	865 676	1 383 945
ACTIF IMMOBILISE	17 102 795	667 671	1 055 013	16 715 453

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 000	553 312	113 359	667 671
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 000	553 312	113 359	667 671
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 264	186 073	865 676	1 055 013
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 264	186 073	865 676	1 055 013

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2021
Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 768 388
Total	9 025 605

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 €. Ils ont été viré du compte 207000 et 207100 au compte 208100.

Celui-ci se décompose comme suit : fonds de commerce en 207000 et malis de fusion en 208100

Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €

Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES (Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €
Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion transféré en compte 208100
TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion transféré en compte 208100
TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €
Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €
Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 € transféré en compte 208100
Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €
Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €
Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €
Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU AUDICOGEST 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	175 500	384 443	100,00	40 892
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 134 137	1 134 137			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 672	2 952		34 624
Immobilisations incorporelles	31 672	2 952		34 624
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	389 082	96 776	48 162	437 697
- Matériel de transport	27 576	8 453	5 532	30 497
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	742 623	120 110	70 329	792 403
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 159 281	225 339	124 023	1 260 598
ACTIF IMMOBILISE	1 190 952	228 291	124 023	1 295 222

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 634 832 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	246 206		246 206
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 536 136	5 809 056	727 080
Autres	735 910	735 910	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	116 580	116 580	
Total	7 634 832	6 661 546	973 286
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	293 653
Clients - FAE hors groupe	1 068 930
Etat - produits à recevoir	24 432
Total	1 387 014

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	84			84
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 083 422	266 399	189 659	1 160 163
Total	1 083 506	266 399	189 659	1 160 247
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		266 399	189 659	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 351 535
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 351 535
Affectations aux réserves	94 467
Distributions	1 257 068
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 351 535

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	658 938	67 577	67 577		726 515
Réserves générales	194 811	26 890	26 890		221 701
Résultat de l'exercice	1 351 535	-1 351 535	1 526 828	1 351 535	1 526 828
<i>Dividendes</i>		1 257 068			
Provisions réglementées	45 465				45 465
Total Capitaux Propres	13 241 311		1 621 295	1 351 535	13 511 071

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 465			45 465

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	54 469		40 012		14 456
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	251 665	28 746	18 484		261 927
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	21 692		16 269		5 423
Total	327 826	28 746	74 765		281 806
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		28 746	74 766		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 560 835 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	78	78		
- à plus de 1 an à l'origine	1 181 569	483 210	599 262	99 097
Emprunts et dettes financières divers (*)	59 559	1		59 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 421 536	1 421 536		
Dettes fiscales et sociales	4 271 727	4 271 727		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 248	7 248		
Autres dettes (**)	145 585	145 585		
Produits constatés d'avance	3 473 534	3 473 534		
Total	10 560 835	9 802 918	599 262	158 655
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	524 861			
(**) Dont envers les groupes et associés	28 647			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	315 675
Fournisseurs - FAR hors groupe	257 465
ICNE s/ emprunts clientèle	1 152
Dettes provisionnées pour CP	758 333
Dettes provisionnées pour RTT	109 970
Dettes prov. sur part. des salariés	359 235
Personnel - Autres charges à payer	17 103
Personnel - Primes à payer	548 064
Orga. sociaux - CS sur CP	318 500
Orga. sociaux - Autres CS à payer	242 175
Charges à payer form prof. contin	5 147
Charges à payer particip eff constr	2 238
Charges à payer taxe apprentissag	3 506
Etat - Charges à payer	1 244
Charge à payer - CFE	17 645
Charge à payer - Taxe foncière	36 556
Charge à payer - TVTS	1 883
Charge à payer - Construction	44 482
Charge à payer - Divers	420
RRR à accorder et autres AAE	25 409
Divers - Charges à payer	2 579
Total	3 068 781

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	116 580		
Total	116 580		

NOTES SUR LE BILAN**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 473 534		
Total	3 473 534		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-1 648		-1 648
Ventes de produits intermédiaires	75 046		75 046
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	17 305 182	37 132	17 342 314
Ventes de marchandises	828		828
Produits des activités annexes	1 635 538		1 635 538
TOTAL	19 014 946	37 132	19 052 078

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 17 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	16 502	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	8	
79140000 - Avantages en nature hors associés	15 865	
79143000 - Avantages en nature associés	15 793	
79150000 - Trf de charges - Divers social	7 373	
	55 540	
Total	55 540	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 442 947	675 128	1 767 819
+ Résultat exceptionnel	-9 569	-2 645	-6 924
- Participations des salariés	299 432	65 365	234 067
Résultat comptable	2 133 946	607 118	1 526 828

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 74 919 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	45 465
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	328 178
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	328 178
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	94 238
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Auvergne Rhône Alpes, 53 avenue Albert Einstein 69608 VILLEURBANNE CEDEX.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	288 459
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	60 947
<i>Nantissement compte courant bancaire CIC</i>	72 757
Autres engagements donnés	422 163
Total	422 163
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Engagements retraites reçus</i>	12 807
Autres engagements reçus	12 807
Total	12 807
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 261 927 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 261 927 euros

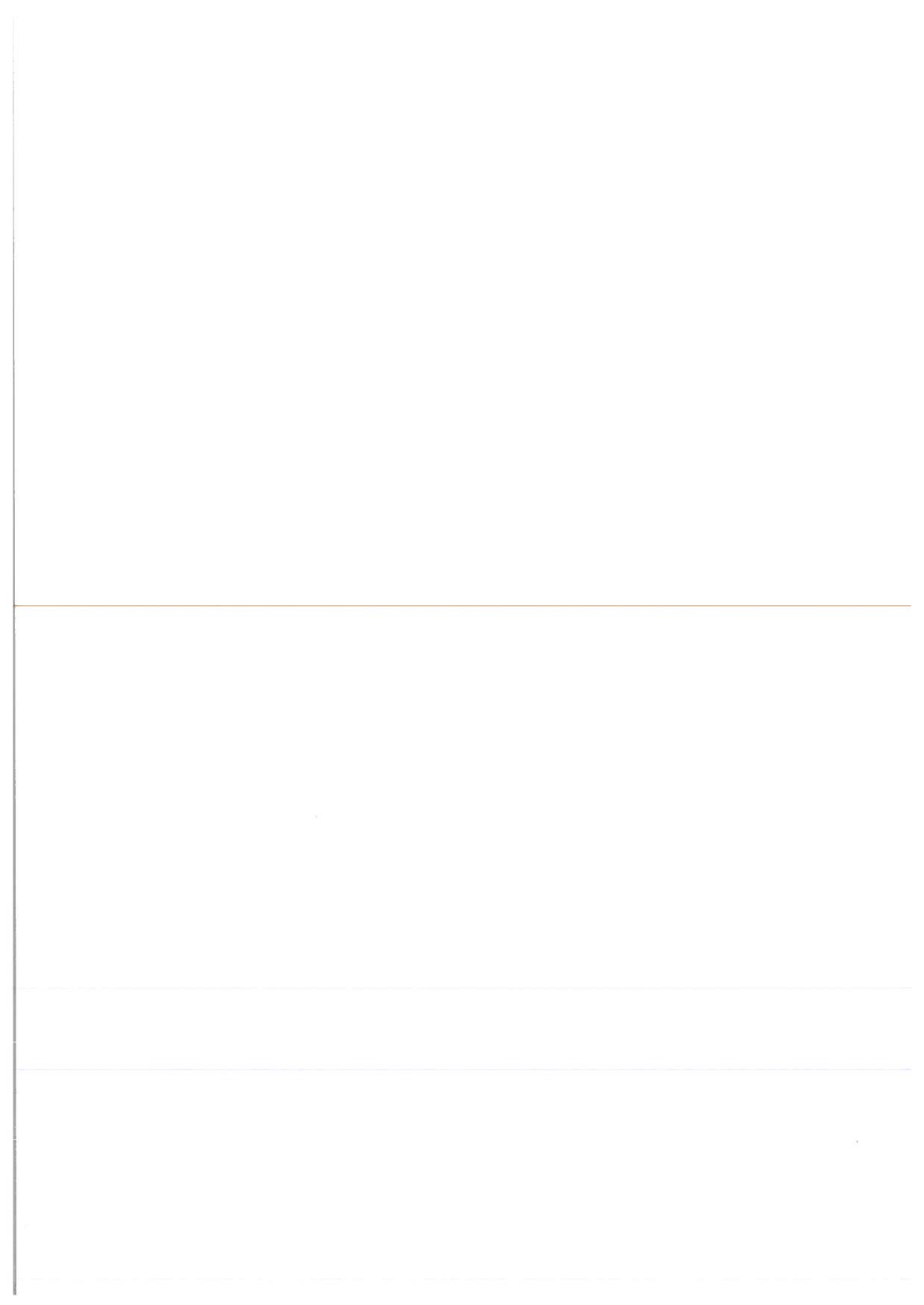
Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 261 927 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 12 807 € au 30/06/2021.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1,05%
- Taux de progression des salaires : 1% constant
- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :
 - moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 14% (contre 15% en N-1)
 - de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 9% (contre 10% en N-1)
 - plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 4%
- A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Un taux de charges patronales fixé à 45%



IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES
Société par actions simplifiée au capital de 9 243 150 euros
Siège social : 53, avenue Albert Einstein,
69100 VILLEURBANNE
434 713 871 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 NOVEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 1 526 828,28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 526 828,28 euros
A la réserve légale	76 341,41 euros
Solde	----- 1 450 486,87 euros
A titre de dividendes	1 441 931,40 euros
Soit 7,80 euros par action	
Le solde	8 555,47 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 230 256,51 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 4 novembre 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

5

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 441 931,40 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. L'abattement de 40 % n'est cependant pas applicable aux dividendes versés à des personnes morales, soit :

- 101,40 euros soumis à abattement de 40%
- 1 441 830,00 euros non soumis à abattement de 40 %

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mai 2018 :

1 281 340,00 euros, soit 6,93 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 281 340,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

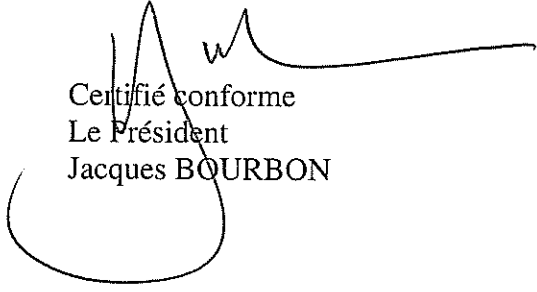
1 478 904,00 euros, soit 8,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 478 904,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 :

1 257 068,40 euros, soit 6,80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 257 068,40 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 novembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
Le Président
Jacques BOURBON

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO AUVERGNE
RHONE ALPES
53, avenue Albert Einstein
69100 VILLEURBANNE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2021





**Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise**

**Société de
commissaires
aux comptes**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES
53 avenue Albert Einstein
69100 VILLEURBANNE

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
www.cfce-feco.fr

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe (page 13) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 14) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.



En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.


En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 octobre 2021

**Compagnie Française de
Contrôle et d'Expertise
« C.F.C.E. »**

Société de commissaires aux comptes


Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2021	Net 30/06/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 072	34 135	1 937	3 889
Fonds commercial (1)	9 025 605		9 025 605	9 025 605
Autres immobilisations incorporelles	3 872 939	488	3 872 451	3 875 715
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 396 892	1 260 598	1 136 294	833 236
Immobilisations corporelles en cours				37 137
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 134 893		1 134 893	1 858 343
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 846	84	2 762	2 762
Prêts				
Autres immobilisations financières	246 206		246 206	275 073
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 715 453	1 295 305	15 420 148	15 911 759
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 536 136	1 160 163	5 375 973	6 554 277
Autres créances	735 910		735 910	620 812
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8		8	8
Disponibilités	2 705 094		2 705 094	1 359 588
Charges constatées d'avance (3)	116 580		116 580	100 083
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 093 728	1 160 163	8 933 565	8 634 768
Frais d'émission d'emprunt à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 809 181	2 455 468	24 353 713	24 546 526
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				30 818
(3) Dont à plus d'un an (brut)			727 080	721 474

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 243 150	9 243 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 747 412	1 747 412
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	726 515	658 938
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	221 701	194 811
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 526 828	1 351 535
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	45 465	45 465
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 511 071	13 241 311
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	14 456	54 469
Provisions pour charges	267 350	273 357
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	281 806	327 826
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 181 647	1 263 931
Emprunts et dettes financières diverses (3)	88 206	691 688
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 421 536	931 006
Dettes fiscales et sociales	4 271 727	4 637 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 248	
Autres dettes	116 939	113 087
Produits constatés d'avance	3 473 534	3 340 631
TOTAL DETTES (1)	10 560 835	10 977 389
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 353 713	24 546 526
(1) Dont à plus d'un an (a)	757 917	821 421
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 802 918	10 155 968
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	78	4 265
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2021	30/06/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	828		828	446
Production vendue (biens)	73 398		73 398	117 019
Production vendue (services)	18 940 720	37 132	18 977 852	18 530 182
Chiffre d'affaires net	19 014 946	37 132	19 052 078	18 647 646
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			61 488	5 084
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			319 964	398 518
Autres produits			18 271	4 266
Total produits d'exploitation (I)			19 451 801	19 055 514
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 502 145	3 154 813
Impôts, taxes et versements assimilés			532 501	621 867
Salaires et traitements			6 873 581	7 714 420
Charges sociales			2 679 463	3 049 786
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			228 292	194 432
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			266 399	264 515
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			28 746	36 135
Autres charges			1 886 704	1 812 725
Total charges d'exploitation (II)			16 997 831	16 848 695
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 453 970	2 206 819
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				227
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 935	310
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 935	537
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			15 958	18 304
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			15 958	18 304
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-11 023	-17 767
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 442 947	2 189 052

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2021	30/06/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	351	1 797
Sur opérations en capital	868 137	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	868 488	1 797
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	123	80
Sur opérations en capital	877 933	7 516
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	878 056	7 596
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 569	-5 799
Participation des salariés aux résultats (IX)	299 432	233 448
Impôts sur les bénéfices (X)	607 118	598 270
Total des produits (I+III+V+VII)	20 325 224	19 057 848
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 798 395	17 706 312
BENEFICE OU PERTE	1 526 828	1 351 535
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 915	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 631	

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 24 353 713 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 526 828 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 à 2 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans

* Matériel de transport : 3 à 5 ans

* Matériel de bureau : 4 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 Juin 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte des événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu de son activité, la société n'a pas été impactée de manière significative par ces événements et a continué à servir ses clients pendant les périodes de confinement, et en interne les équipes ont mis en place les mesures sanitaires appropriées au bon maintien de l'exploitation.

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

Avenir I.E.

Société par actions simplifiée

au capital de 69 510 512.50 euros.

Siège social : 106, Cours Charlemagne 69002 LYON

844 333 245 RCS LYON

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	9 025 605			9 025 605
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 911 276	1 000	3 264	3 909 012
Immobilisations incorporelles	12 936 880	1 000	3 264	12 934 616
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	924 938	283 636	51 639	1 156 935
- Matériel de transport	50 358	19 759	16 459	53 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 017 220	239 621	70 542	1 186 299
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	37 137	10 296	47 433	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 029 653	553 312	186 073	2 396 892
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 858 343	109 048	832 498	1 134 893
- Autres titres immobilisés	2 846			2 846
- Prêts et autres immobilisations financières	275 073	4 311	33 178	246 206
Immobilisations financières	2 136 261	113 359	865 676	1 383 945
ACTIF IMMOBILISE	17 102 795	667 671	1 055 013	16 715 453

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 000	553 312	113 359	667 671
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 000	553 312	113 359	667 671
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 264	186 073	865 676	1 055 013
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 264	186 073	865 676	1 055 013

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2021
Éléments achetés	257 216
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	8 768 388
Total	9 025 605

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Les malis de fusion représentent un montant global de 3 872 528 €. Ils ont été viré du compte 207000 et 207100 au compte 208100.

Celui-ci se décompose comme suit : fonds de commerce en 207000 et malis de fusion en 208100

Issu de l'apport en 06/2006 de IN EXTENSO RHONE ALPES - 2 579 138 €

Issu de l'achat effectué en 05/2006 auprès de DELOITTE - 96 146 €

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Issu de l'apport en 03/2007 de FINANCIERE IN EXTENSO RHONE ALPES (Groupe JMF/BDO Marque et Gendrot) - 3 789 979 €
Fusion CBP 12/2007 - 2 777 054 € dont 1 158 118 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Fusion RP Conseil 12/2007 - 1 457 952 € dont 1 048 220 € de mali de fusion transféré en compte 208100
TUP PERIN PERILLON AUDIT 01/2009 - 132 227 € dont 122 699 € de mali de fusion transféré en compte 208100
TUP ISF SARL 01/2009 - 7 622 €
Issu de l'achat effectué en 06/2011 auprès du cabinet DESITTER - 72 000 €
Mali de fusion CABINET DESITTER le 09/01/2012 - 842 749 € transféré en compte 208100
Acquisition du fonds de commerce de Clermont Ferrand par adjudication en 03/2012 pour 17 070 €
Fusion avec la société AS PAIE le 30/06/2013 - 539 385 € dont 449 385 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Acquisition du fonds de commerce SGCE - 72 000 €
Fusion CABINET NOVEL 05/2017 - 263 454 € dont 67 937 € de mali de fusion transféré en compte 208100
Mali de fusion sur cabinet NOVEL 05-2017 - 67 937 €
Mali de fusion sur société S3C 03/2018 de 183 419,60 €

Ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU AUDICOGEST 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU	175 500	384 443	100,00	40 892
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 134 137	1 134 137			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 672	2 952		34 624
Immobilisations incorporelles	31 672	2 952		34 624
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	389 082	96 776	48 162	437 697
- Matériel de transport	27 576	8 453	5 532	30 497
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	742 623	120 110	70 329	792 403
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 159 281	225 339	124 023	1 260 598
ACTIF IMMOBILISE	1 190 952	228 291	124 023	1 295 222

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 634 832 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	246 206		246 206
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 536 136	5 809 056	727 080
Autres	735 910	735 910	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	116 580	116 580	
Total	7 634 832	6 661 546	973 286
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	293 653
Clients - FAE hors groupe	1 068 930
Etat - produits à recevoir	24 432
Total	1 387 014

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	84			84
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 083 422	266 399	189 659	1 160 163
Total	1 083 506	266 399	189 659	1 160 247
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		266 399	189 659	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 243 150,00 euros décomposé en 184 863 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 351 535
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 351 535
Affectations aux réserves	94 467
Distributions	1 257 068
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 351 535

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2021
Capital	9 243 150				9 243 150
Primes d'émission	1 747 412				1 747 412
Réserve légale	658 938	67 577	67 577		726 515
Réserves générales	194 811	26 890	26 890		221 701
Résultat de l'exercice	1 351 535	-1 351 535	1 526 828	1 351 535	1 526 828
<i>Dividendes</i>		1 257 068			
Provisions réglementées	45 465				45 465
Total Capitaux Propres	13 241 311		1 621 295	1 351 535	13 511 071

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	45 465			45 465
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	45 465			45 465

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

C.F.C.E
12, bis rue Caodinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 560 835 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	78	78		
- à plus de 1 an à l'origine	1 181 569	483 210	599 262	99 097
Emprunts et dettes financières divers (*)	59 559	1		59 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 421 536	1 421 536		
Dettes fiscales et sociales	4 271 727	4 271 727		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 248	7 248		
Autres dettes (**)	145 585	145 585		
Produits constatés d'avance	3 473 534	3 473 534		
Total	10 560 835	9 802 918	599 262	158 655
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	524 861			
(**) Dont envers les groupes et associés	28 647			

C.F.C.E
112, bis rue Cardine
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	315 675
Fournisseurs - FAR hors groupe	257 465
ICNE s/ emprunts clientèle	1 152
Dettes provisionnées pour CP	758 333
Dettes provisionnées pour RTT	109 970
Dettes prov. sur part. des salariés	359 235
Personnel - Autres charges à payer	17 103
Personnel - Primes à payer	548 064
Orga. sociaux - CS sur CP	318 500
Orga. sociaux - Autres CS à payer	242 175
Charges à payer form prof. contin	5 147
Charges à payer particip eff constr	2 238
Charges à payer taxe apprentissag	3 506
Etat - Charges à payer	1 244
Charge à payer - CFE	17 645
Charge à payer - Taxe foncière	36 556
Charge à payer - TVTS	1 883
Charge à payer - Construction	44 482
Charge à payer - Divers	420
RRR à accorder et autres AAE	25 409
Divers - Charges à payer	2 579
Total	3 068 781

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	116 580		
Total	116 580		

G.F.C.E
112, bis rue Cadinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 473 534		
Total	3 473 534		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-1 648		-1 648
Ventes de produits intermédiaires	75 046		75 046
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	17 305 182	37 132	17 342 314
Ventes de marchandises	828		828
Produits des activités annexes	1 635 538		1 635 538
TOTAL	19 014 946	37 132	19 052 078

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 17 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	16 502	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	8	
79140000 - Avantages en nature hors associés	15 865	
79143000 - Avantages en nature associés	15 793	
79150000 - Trf de charges - Divers social	7 373	
	55 540	
Total	55 540	

C.F.C.E
112, bis rue Cardine,
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 442 947	675 128	1 767 819
+ Résultat exceptionnel	-9 589	-2 645	-6 924
- Participations des salariés	299 432	65 365	234 067
Résultat comptable	2 133 946	607 118	1 526 828
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 74 919 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	45 465
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	45 465
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	328 178
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	328 178
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	94 238
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2006, la société SAS IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Financière In Extenso Auvergne Rhône Alpes, 53 avenue Albert Einstein 69608 VILLEURBANNE CEDEX.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres AUDICOGEST</i>	288 459
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	60 947
<i>Nantissement compte courant bancaire CIC</i>	72 757
Autres engagements donnés	422 163
Total	422 163

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	0
Avals et cautions	0
<i>Engagements retraites reçus</i>	12 807
Autres engagements reçus	12 807
Total	12 807

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 261 927 euros

Les engagements ont été constatés pour partie sous forme de provisions. Ils figurent au poste « provisions pour risques et charges » au bilan pour 261 927 euros.

Les engagements sont en partie couverts par une assurance spécifique pour un montant valorisé à 12 807 € au 30/06/2021.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1,05%

- Taux de progression des salaires : 1% constant

- Taux de rotation du personnel suivant ancienneté :

moins de 5 ans d'ancienneté : taux de rotation de 14% (contre 15% en N-1)

de 5 à 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 9% (contre 10% en N-1)

plus de 15 ans d'ancienneté : taux de rotation de 4%

A 5 ans du départ à la retraite : taux de rotation de 0%

- Table de mortalité : TV 88/90

- Un taux de charges patronales fixé à 45%

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	9 243 150,00	9 243 150,00	9 243 150,00	9 243 150,00	9 243 150,00
Nombre d'actions ordinaires	184 863,00	184 863,00	184 863,00	184 863,00	184 863,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	17 233 870,16	17 939 049,37	20 146 440,77	18 647 646,39	19 052 078,15
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	2 086 089,94	2 161 686,93	2 348 053,10	2 423 249,01	2 692 390,66
Impôts sur les bénéfices	510 887,00	480 883,00	635 484,00	598 270,00	607 118,00
Participation des salariés	142 939,00	125 366,00	216 914,00	233 448,00	299 432,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 307 630,62	1 348 779,59	1 463 166,00	1 351 535,38	1 526 828,28
Résultat distribué	1 240 430,00	1 281 340,00	1 478 904,00	1 257 068,00	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	7,75	8,41	8,09	8,61	9,66
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	7,07	7,30	7,91	7,31	8,26
Dividende distribué	6,71	6,93	8,00	6,80	
Personnel					
Effectif salariés	187	199	195	195	195
Montant de la masse salariale	7 038 178,23	7 470 205,28	8 180 931,99	7 714 420,30	6 873 580,63
Montant des sommes versées en avantages sociaux	2 697 410,55	2 916 767,29	3 201 667,77	3 049 786,29	2 679 463,09

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes